



L'Union Nationale de la Santé Privée FORCE OUVRIERE a pris connaissance des informations relatives au projet du groupe VIVALTO via sa filiale VIVALLIANCE, structure à but non lucratif, de s'adosser financièrement au Centre Hospitalier Ste Marie de Nice.

Qui peut croire que le CHS Ste Marie resterait après une telle opération un établissement privé non lucratif, que cela pérenniserait son activité, et L'UNSP FO s'oppose fermement à l'entrée de capitaux privés dans un hôpital à but non lucratif, que les salariés conserveraient leur convention collective (CCN du 31/10/51 FEHAP) ?

Le groupe VIVALTO développe depuis une dizaine d'années son activité dans le secteur commercial en rachetant des établissements de santé. Ses objectifs sont purement mercantiles.

Il souhaite désormais investir le secteur associatif via sa filiale VIVALLIANCE.

L'UNSP FO dénonce la politique de santé menée par la Ministre et lui demande de mettre fin à l'asphyxie financière des établissements et d'attribuer les financements nécessaires à la reconstruction du CHS Ste Marie.

Elle dénonce la privatisation rampante programmée dans les Groupements Hospitaliers de territoire grâce aux orientations du plan santé.

L'Union Nationale des syndicats de la Santé Privée apporte tout son soutien au syndicat FO du CHS Ste Marie de Nice.

- Non au projet de VIVALLIANCE
- Non à la vente du CHS Ste Marie
- Des moyens pour assurer une prise en charge de qualité et pour améliorer les conditions de travail.

Paris, le 09 Novembre 2018